

VI

*De l'Ancien Testament.*

L'Ancien Testament ne contient rien qui soit contraire au Nouveau ; car tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, la vie éternelle est offerte au genre humain par Christ, seul médiateur entre Dieu et l'homme. C'est pourquoi nous ne devons pas écouter ceux qui prétendent que les anciens Pères n'espéraient que l'accomplissement de promesses transitoires. Quoique la loi que Dieu a donnée par Moïse n'oblige pas les chrétiens, pour ce qui est des cérémonies et des formes, et que ces réglemens civils ne doivent pas être reçus nécessairement en aucun gouvernement ; néanmoins il n'y a pas de chrétien quel qu'il puisse être, qui soit affranchi de l'obéissance aux commandemens qui sont appelés moraux.

VII

*Du Péché Originel.*

Le péché originel ne consiste pas en ce que nous suivons le péché d'Adam, comme le disent sans fondement les Pélagiens ; mais c'est la faute et la corruption de la nature de chaque homme, qui est naturellement engendré de la souche d'Adam. C'est par là que l'homme s'est fort éloigné de la justice originelle, et qu'il est de sa nature enclin au mal et cela continuellement.

VIII

*Du Libre Arbitre.*

La condition de l'homme par suite de la chute d'Adam est telle, qu'il ne peut ni se convertir, ni se préparer lui-même, par ses propres forces na-